

L'Auvergne confirme son leadership en numérique avec l'agrément d'IBO, hébergeur de données de santé à caractère personnel

1/2

Dimanche 28 Juillet 2013

L'existence d'un système qui met à disposition et permet de partager des données informatiques a suscité la naissance et le développement de Datacenter. De la même manière, dans le secteur de la santé, la nécessité de stocker et d'accéder instantanément à des données personnelles et sensibles a généré l'apparition des hébergeurs de données sensibles à caractère médical. La société IBO, basée à Clermont-Ferrand, poursuit sa dynamisation de l'image de l'Auvergne, en devenant hébergeur agréé de données de santé à caractère personnel.

Le législateur a veillé, dès l'année 2002, à encadrer la manipulation, le stockage ou l'accès aux données personnelles de santé des patients, voire des professionnels du secteur.

En effet, si le Code de la santé publique permettait à ces derniers de " déposer des données de santé à caractère personnel auprès de personnes physiques ou morales agréées à cet effet" , il restait à déterminer clairement une procédure d'agrément à la hauteur des enjeux apparus avec l'e-santé. La loi de 2002, veillant au respect des droits des malades, a donc initié la procédure d'agrément des hébergeurs. Puis, en juillet 2010, le Ministère de la santé et l'Agence des systèmes d'information partagés de santé (ASIP), en partenariat avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) , initient une loi qui vient renforcer la première. Par exemple, elle répertorie des conditions d'agrément extrêmement strictes, ainsi que les obligations incontournables de tout hébergeur de données de santé agréé.

L'Auvergne dispose désormais d'un hébergeur de données de santé à caractère personnel, local et indépendant.

Depuis 25 ans, la société IBO basée à Clermont-Ferrand, accompagne les entreprises et les collectivités dans l'exploitation, la gestion et l'optimisation de leur infrastructure informatique. Déjà précurseur, IBO créait en 2008 son premier Datacenter Eco-énergétique en région Auvergne. Début 2013, l'Eco-Center (Datacenter neutre Eco-énergétique à haut rendement) voit le jour à Cébazat, dans le Puy - de - Dôme. L'Auvergne dispose alors d'un réseau de Datacenter « vert », unique en province.

Il paraissait donc logique, dans le droit fil de son dynamisme confirmé, que la société auvergnate se positionne comme acteur potentiel de l'e-santé : " L'entreprise est profondément attachée au Massif Central. Il nous est très vite apparu que le dynamisme d'une région se distingue aussi par son implication dans la filière santé. Sans hébergeur local de données de santé à caractère personnel, la région prenait le risque de voir partir ailleurs les demandes des principaux acteurs du secteur de la santé " explique Frédéric Chaumont, directeur général d'IBO.

Selon l'entreprise, l'enjeu pour la région et la filière santé est énorme : " Les différents acteurs de santé, qu'ils soient privés ou publics, doivent pouvoir accéder aux antécédents ou au dossier spécifique de chacun de leur patient, mais aussi être en capacité de déposer, sans risque, de telles données afin qu'elles soient stockées en toute sécurité. C'est pour cela que les conditions d'agrément sont aussi sévères. Notre entreprise s'est lancée dans la démarche il y a près de deux ans. Notre agrément, officialisé en juin 2013, représente une vraie reconnaissance de notre professionnalisme, au plus haut niveau des instances, tout en valorisant la région. "

Intégrer la santé à la démarche de Datacenter écologique

L'entreprise auvergnate choisit ainsi d'allier son talent de précurseur régional, révélé avec le lancement de l'Eco-Center, à son très récent agrément d'hébergeur de données de santé :

" Notre postulat était que, par nature, les acteurs du domaine de la santé sont sensibles à la démarche éco-responsable. Pour IBO, il devenait donc légitimement évident, que les données de santé soient stockées et gérées au cœur d'un éco -système de Datacenters éco-énergétiques " poursuit Frédéric Chaumont.

Rappelons que l'entreprise clermontoise a choisi d'implanter l'Eco-Center en zone HQE (Haute Qualité Environnementale) de Cébazat, dans le Puy-de-Dôme, sur 5000 m² de terrain. Ce projet, véritable enjeu pour l'économie régionale, d'un coût total de 4 millions d'euros H.T., consiste en 900 m² de locaux bénéficiant d'une technologie de refroidissement à très haut rendement. Grâce à cela notamment, l'Eco-Center auvergnat est déterminé à se placer en tête des Datacenter écologiques français, complètement en phase avec le Grenelle de l'environnement et le protocole de Kyoto.

" En optant pour l'hébergement des données de santé dans notre réseau de Datacenters éco- énergétiques, nous lançons une offre unique sur le marché, en valorisant l'Auvergne comme région compatible avec la démarche éco-énergétique d'IBO. Aux critères requis de sécurité et de traçabilité, nous ajoutons celui d'éco-responsabilité.

De plus, l'Auvergne confirme sa spécificité de région verte, jusque dans son engagement pour un leadership en numérique, en choisissant l'hébergement des données de santé au moyen de l'éco- système de Datacenter."

En associant le secteur de la santé à sa démarche éco-responsable, l'entreprise auvergnate affirme sa détermination à initier une économie plus verte donc plus forte.